

L'énergie *nous habite!*

## Administration générale

### Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois d'octobre 2021 d'une somme de 184 291,53 \$.

### Autorisation – Dépenses incompressibles :

- Les conseillers ont autorisé les dépenses incompressibles fixes et variables pour l'année 2022 en conformité avec les crédits budgétaires adoptés lors du budget, et ce, pour une somme de 11 334 719 \$.

### Aide financière 2021-2022 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Les élus ont accepté la proposition d'utilisation présentée par la direction générale de l'aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et ce, pour une somme de 811 019 \$.

## Aménagement du territoire

### Approbation du règlement n° 2021-06 – Municipalité de Saint-François-de-Sales :

- Les membres du conseil ont approuvé le règlement n° 2021-06 de la Municipalité de Saint-François-de-Sales ayant pour objet d'intégrer à ses règlements d'urbanisme, le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

### Adoption – Règlement n° 286-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé :

- Les conseillers ont adopté le règlement n° 286-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy de manière à modifier les limites du périmètre d'urbanisation de la ville de Saint-Félicien et à apporter diverses modifications.

### Programme d'aide à l'entretien de la route Verte – Acceptation du rapport des dépenses 2021-2022 :

- Le conseil a adopté le rapport synthèse des dépenses engagées par les municipalités pour l'entretien de la route Verte, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. Le conseil a également autorisé sa transmission au ministère des Transports du Québec, et ce, pour bénéficier du deuxième versement de l'aide financière 2021-2022.

### Bloc Saint-Méthode des terres publiques intramunicipales :

- Afin de réaliser un projet de plantation sur les lots sous sa gestion, la MRC a :
  - ✓ Autorisé la signature d'un protocole d'entente avec Arbres Canada pour le financement de la préparation de terrain, l'achat de plants et la mise en terre des plants;

- ✓ Accordé un mandat de déblaiement monticule et peigne à M. Daniel Paradis, et ce, pour une somme de 48 600 \$ plus les taxes;
- ✓ Octroyé le mandat de production de 32 000 plants forestiers à Serres et pépinière Girardville, et ce, pour une somme de 20 135 \$ plus les taxes.

## Développement territorial et socioéconomique

### Adoption de projets – Fonds régions et ruralité :

- Club Plein Air Ouiatchouan : demande de bonification de l'aménagement de la piste n° 6 (3 976 \$ local (1 988 \$ Roberval et 1 988 \$ Chambord) et 3 976 \$ régional));
- Club nautique de Roberval : étude de retombées économiques/Positionnement Ville de Roberval (5 700 \$ local);
- Maison de la famille Éveil-Naissance (comité intersectoriel SIPPE) : « Outil de répertoire, services aux familles » (735 \$ mobilisation).

### Appui – Alliance forêt boréale pour la stratégie de protection du caribou forestier :

- Dans le contexte de la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards annoncée par M. Pierre Dufour, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, les membres du conseil ont adopté une résolution d'appui à Alliance forêt boréale qui vise à ce que la stratégie à venir pour 2022 soit sans impact négatif sur les travailleurs et les communautés forestières.

### Autorisation d'emprunt – Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- En vertu de l'article 8.20 de la convention d'emphytéose intervenue entre la MRC du Domaine-du-Roy et la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert, les conseillers ont autorisé la Corporation à procéder à un emprunt de 1 500 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy, et ce, pour le financement d'une partie du projet « Chalets d'exception » estimé à 4 134 910 \$.

## Gestion des matières résiduelles

### Plan de gestion des matières résiduelles – Démarrage du processus d'élaboration :

- En vertu de l'alinéa 2 de l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la MRC du Domaine-du-Roy doit réviser son plan de gestion des matières résiduelles qui est en vigueur depuis le 18 février 2017. Pour ce faire, les élus ont autorisé la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean à démarrer le processus d'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles révisé pour le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy.

---

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 8 février 2022.

---

## Fonctionnement interne et logistique

### Agrandissement et réaménagement des locaux :

- Les membres du conseil ont :
  - ✓ Approuvé l'ordre de changement n° 4, et ce, d'une somme de 31 903,44 \$ avant taxes;
  - ✓ Autorisé le paiement, selon le décompte progressif n° 7, d'une somme de 153 311,49 \$ taxes incluses à Constructions Unibec inc., et ce, selon la recommandation d'Ardoises architecture inc.
  - ✓ Autorisé l'achat de mobilier auprès de Mégaburo, et ce, pour une somme de 38 531,67 \$.

## Territoire non organisé

### Politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature 2022 :

- Les membres du conseil ont adopté la politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan pour l'année 2022, et ce, pour une somme disponible de 240 527 \$.

## Gestion de la villégiature

### Politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé 2022 :

- Les conseillers ont approuvé la politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé 2022, et ce, pour une somme disponible de 9 979 \$.

## Divers

### Vœux du conseil – Année 2022 :

- Au nom des membres du conseil et en son nom personnel, le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, M. Yanick Baillargeon, souhaite une bonne année 2022 à toute la population.

Pour plus d'information :